

Décision

Générale

colonial

Décision n° 68 Mutations

n° 68

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

5 mars 1913

Numéro JO

n° 197 du 31/03/1913

Date du numéro

31 mars 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 5 février 1913, le garde de 2e classe, Daolé Djama, n° m'e 379, est licé.